



HAL
open science

A propos de l'équilibre sylvo-cynégétique et des moyens de l'obtenir

Pascal Normant, Philippe Ballon, François Klein

► **To cite this version:**

Pascal Normant, Philippe Ballon, François Klein. A propos de l'équilibre sylvo-cynégétique et des moyens de l'obtenir. Rendez-vous Techniques de l'ONF, 2004, 6, pp.14-18. hal-02583615

HAL Id: hal-02583615

<https://hal.inrae.fr/hal-02583615v1>

Submitted on 12 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À propos de l'équilibre sylvo-cynégétique et des moyens de l'obtenir

La loi d'orientation sur la forêt du 9 juillet 2001, dont l'un des objectifs majeurs est « d'assurer la gestion durable des forêts et de leurs ressources naturelles », spécifie, dès l'article 1^{er} de son titre I^{er}, que ce développement durable « implique un équilibre sylvo-cynégétique harmonieux ». En outre, l'article 3 mentionne que chaque propriétaire « précise (...) sa stratégie de gestion des populations de gibier faisant l'objet d'un plan de chasse (...) en conformité avec ses choix de gestion sylvicole ». C'est dire si l'équilibre entre les populations animales présentes au sein de l'écosystème forestier, en particulier les cervidés, et cet environnement forestier est crucial et d'actualité. Il nous est donc apparu opportun de présenter ici les notions qu'il sous-tend. Ainsi, nous reviendrons dans un



C. Bouilly FDC du Cher

premier temps sur les paramètres conditionnant cet équilibre, avant d'envisager dans un second temps les démarches qui nous apparaissent comme les plus aptes à garantir le nécessaire maintien des équilibres entre les ongulés et les milieux forestiers les accueillant.

Perception de la capacité d'accueil et notions d'équilibre entre populations de cervidés et milieu forestier

Il est difficile de définir, a priori et sur le plan conceptuel, un niveau de population idéal pour un milieu forestier donné, quand bien même les itinéraires sylvicoles y sont identifiés. En effet, deux notions principales sont en jeu, sans qu'elles soient complètement dépendantes l'une de l'autre : la capacité d'un milieu à accueillir plus ou moins favorablement une (ou des) population(s) animale(s) sur le plan biologique, et sa sensibilité aux atteintes que peuvent causer les cervidés. Ces deux notions sont ou ont été, la plupart du temps, amalgamées, ce qui peut expliquer, au moins pour partie, les difficultés rencontrées entre interlocuteurs (sylviculteurs, chasseurs) pour régler les conflits de plus en plus fréquents nés de la récente inflation des populations de cervidés.

Pour autant, il s'agit bien de disposer d'éléments d'appréciation de ces différents types d'équilibres, la priorité des gestionnaires étant in fine d'adopter une politique de gestion des populations de cervidés sur les territoires forestiers les concernant.

La question très complexe de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique a suscité de nombreuses définitions qu'il n'est pas utile de rappeler. Mais la notion de capacité d'accueil d'un milieu pour une population animale mérite d'être précisée. Elle revêt en fait quatre aspects majeurs :

■ des aspects d'échelles et comportementaux

les espaces naturels : la capacité d'accueil d'un écosystème vis-à-vis des cervidés est avant tout liée à l'espace rural dans son ensemble. Il nous semble en effet illusoire de ne prendre en compte leur présence que sur le seul plan forestier : ces populations utilisent les espaces périphériques à la forêt, et leur nature (prairies, type de cultures, organisation spatiale de « l'agro-système ») conditionne au moins pour partie, et de façon encore plus nette pour le cerf, les différents équilibres en jeu ;

les unités de gestion : les comportements du cerf et du chevreuil étant très différents, leur prise en compte apparaît indispensable. Le cerf a une répartition de type grégaire entraînant des niveaux variables de population dans l'espace ; cette espèce consomme de façon privilégiée de la végétation de type herbacée. Le chevreuil se répartit plutôt de façon aléatoire (en raison de la territorialité le caractérisant une bonne partie de l'année) et consomme prioritairement des espèces ligneuses et semi-ligneuses, avec une certaine plasticité suivant les disponibilités présentes. La définition et la nature des unités de gestion sylvicoles (liées au propriétaire) ou cynégétiques conditionnent en grande partie les équi-



J.-L. Aubert, Cemagref

L'abondance et la diversité de la végétation, donc la disponibilité alimentaire, dépendent beaucoup du degré d'ouverture du peuplement

libres population/milieu. En effet, ceux-ci ne peuvent être gérés à travers des unités de moindre taille que l'aire d'extension des populations visées, d'autant que ces aires diffèrent pour le cerf et le chevreuil. Outre des différences liées à des objectifs variables selon les propriétaires, ce sont bien des réalités biologiques qui doivent être prises en compte.

■ Des aspects biologiques

Le niveau auquel les phénomènes d'autorégulation, propres à la population, viennent compenser la progression des effectifs correspond au niveau maximal de population pouvant se développer sur un milieu donné en l'absence de toute prédation (y compris la chasse) : c'est la **densité biologiquement supportable** (DBS) par le milieu. Cette notion est directement liée aux caractéristiques naturelles du milieu (type de sols, climat, topographie, type de végétation). Elle est de plus affectée par la gestion sylvicole qui peut modifier les habitats et leur capacité à assurer les besoins alimentaires ou de quiétude (présence de zones de refuge) des populations. D'autre part les populations animales elles-mêmes peuvent perturber les dynamiques de végétation (en cas de surpâturage par exemple) et par voie de conséquence le maintien ou

l'évolution des ressources alimentaires ;

la densité biologiquement optimale

(DBO) pour le milieu correspond au niveau où les populations animales ont la meilleure « performance biologique ». Il s'agit du niveau jusqu'auquel les populations se développent sans être contraintes par les conditions offertes par le milieu. Les paramètres de croissance des individus (constitution et condition physique) ainsi que ceux liés à la reproduction sont à leur apogée ou sous la seule influence de facteurs externes à la population, tels que les facteurs climatiques, par définition aléatoires. Ces paramètres diminuent dès que les effectifs deviennent plus élevés, l'habitat exerçant alors une sorte de « résistance » à l'expression de la dynamique de population. Les phénomènes de densité-dépendance apparaissent alors : la performance biologique de la population décroît quand sa densité augmente. Cette densité optimale est évidemment fluctuante dans le temps (comme dans l'espace) en fonction des actions sylvicoles entreprises.

■ Des aspects économiques

La densité économiquement supportable (DES) correspond au niveau jusqu'auquel la (ou les) population(s)

animale(s) ne viennent pas remettre en cause les objectifs économiques dévolus à la forêt ou aux zones agricoles. Entre ici en jeu la notion de dégâts, qu'ils soient agricoles ou forestiers. Si les dégâts sur les cultures agricoles sont bien connus du fait de l'indemnisation des propriétaires, il n'en est pas de même pour les dégâts en forêt. Pour ces derniers de plus, il s'agit d'une notion dans la pratique parfois galvaudée qu'on pourrait définir toutefois comme « le résultat de l'activité d'un ou de plusieurs animaux pouvant affecter le développement et/ou le rendement d'un peuplement forestier ou remettre en cause son objectif sylvicole, assigné par le gestionnaire ». Le constat de dégât sylvicole devrait permettre de déterminer la gravité du phénomène, à court et moyen terme, mais les outils techniques objectifs sont encore insuffisants. Car de nombreux facteurs interagissent sur l'acuité du phénomène comme :

- la nature des espèces animales présentes (écorçage potentiel si présence ou non de cerf),
- la nature des essences forestières privilégiées par le sylviculteur, dont on sait que la sensibilité est très variable d'une espèce à l'autre,
- les techniques sylvicoles employées (modes de régénération, nature et importance de la végétation d'accompagnement ...),

autant de facteurs qui font que le niveau de dégâts n'est pas seulement lié directement aux niveaux des populations animales (il n'existe pas de relation simple entre niveau de population et intensité des dégâts). Ainsi, des conséquences économiques, liées par exemple à des dégâts localisés sur des essences sensibles ne reflètent pas forcément un déséquilibre biologique population/milieu.

Les travaux menés actuellement, notamment dans le cadre de l'observatoire national des dégâts de cervidés, cherchent à lever ces ambiguïtés : les dégâts observés remettent-ils en cause l'objectif sylvicole (renouvellement des essences principales) de manière définitive ou durable ?

■ Des aspects « sociétaux »

La présence de cervidés peut augmenter la valeur patrimoniale d'une forêt (les attentes de la société à l'égard de la forêt sont en pleine expansion et en constante évolution ; attachement des usagers, parmi lesquels les chasseurs), voire générer des revenus par la location du droit de chasse. Ces aspects doivent être pris en compte pour apprécier les niveaux d'équilibre acceptables sur un massif forestier donné et tels que définis ci-avant.

Quelle démarche proposer pour gérer les équilibres ?

Gestion des populations

Les difficultés actuelles

Un raisonnement fondé en priorité sur les niveaux d'effectifs pose un certain nombre de problèmes :

■ les techniques de dénombrement, si elles permettent d'estimer un niveau de population (ceci pour une espèce de cervidés à la fois, puisque les différentes techniques sont spécifiques), ce qui dans bien des cas peut permettre de départager des parties en conflits, ne permettent cependant pas de connaître exactement le nombre d'individus présents. Le

On retiendra que le niveau « acceptable » de situation faune/flore sur un espace (forestier) donné est tributaire de plusieurs paramètres, pour la plupart évolutifs, et en tout cas très variables dépendant principalement :

- des espèces animales présentes,
- de l'importance des disponibilités alimentaires
 - potentielles liées aux conditions écologiques et/ou stations forestières,
 - façonnées par l'homme sous l'effet de la sylviculture, en distinguant bien ce qui peut agir au niveau de l'aire de répartition d'une population d'ongulés tels que les choix d'aménagement (répartition spatiale notamment) ou le mode de traitement sylvicole, ou à des échelles inférieures (individus) tels que les techniques sylvicoles se rapportant à des types de peuplements bien précis,
 - temporelles en fonction des rythmes d'intervention en coupes ou travaux (voire des conditions ou évolutions climatiques),
 - permises par les niveaux de population de cervidés, passés ou du moment,
- de l'environnement extra-forestier, en particulier agricole,
- de la permanente interaction entre les cervidés et leur milieu (notamment du fait de facteurs comportementaux),
- des objectifs du sylviculteur, en termes d'essences objectif, ou d'investissements acceptés, qui peuvent bien sûr être très variables entre gestionnaires, ceci même dans le cas de conditions édaphiques similaires.

La notion d'équilibre est donc éminemment relative.

niveau de précision qui leur est associé est inconnu, ce qui amène à gérer les populations sur des bases le plus souvent basses. Ce schéma n'est sans doute pas gênant lorsqu'il s'agit de maintenir ou développer des populations, mais il peut par contre devenir problématique quand l'objectif devient de réguler des populations ayant un impact « négatif » sur le milieu forestier. Or, du fait de l'essor considérable des populations de cervidés en France depuis 25 ans, c'est bien ce dernier schéma qui est de plus en plus souvent d'actualité ;

■ quand bien même l'effectif serait connu, qu'en est-il de la relation faune-flore ? Est-elle acceptable en l'état ? La tendance la plus fréquente est alors de juger si le niveau des dégâts forestiers du moment est acceptable. Or, nous avons vu précédemment que ce dernier paramètre ne dépend pas uniquement du niveau de population. D'où la difficulté à résoudre convenablement sur le plan technique, les conflits ou les situations de désaccords encore exacerbés puisque la perception des problèmes de la part des acteurs

principaux (forestiers, chasseurs, voire naturalistes de plus en plus présents) est bien différente.

Les objectifs

Poser la problématique de la nécessaire adéquation entre les populations de cervidés et les milieux forestiers les accueillant en ces termes revient à l'envisager différemment de ce qui a souvent prévalu par le passé : il s'agit non plus de savoir si le niveau des populations est proche de celui attendu, mais bien de savoir si les évolutions conjointes du milieu forestier et des niveaux de population conduisent vers les objectifs pré-définis, qui ne reposent donc plus sur le seul critère des effectifs. Cela correspond à une gestion qualifiée d'« à posteriori » et non pas d'« à priori » : il s'agit d'adapter progressivement les prélèvements pour tendre vers une situation acceptable par les différentes parties prenantes. Mais la situation acceptable peut être très variable en fonction des cas ; chercher à l'évaluer nécessite l'instauration, en préalable, d'un dialogue entre les différents acteurs concernés. Il nous semble en effet

qu'une démarche consensuelle entre les partenaires (et non plus opposants par principe ou habitude) doit suffire ou presque. À ce titre, le recours à un « tableau de bord » s'appuyant sur les bio-indicateurs, en plus de constituer un outil de suivi, permet une appropriation mutuelle de la gestion des cervidés : ces tableaux doivent donc être mis en place, autant que possible, conjointement par les différents acteurs ; cela dans le sens d'une gestion contractualisée des espaces naturels, ce qui est bien dans l'esprit de la loi d'orientation forestière.

L'objectif est donc en premier lieu la recherche de la densité biologiquement optimale, suivie par indicateurs biologiques. Il s'agit alors de savoir si elle correspond à une situation satisfaisante sur le plan économique, en particulier au niveau des dégâts forestiers. Si tel est le cas, on sait donc vers quoi tendre et le niveau d'équilibre qu'il est souhaitable de maintenir (au moins à court et moyen terme). Si tel n'est pas le cas, il s'agit alors d'obtenir la possibilité pour le sylviculteur d'atteindre ses objectifs de production par un ajustement des prélèvements.

Il nous semble utile de rappeler ici que de nombreux pays étrangers (Allemagne, Suède, Amérique du Nord...) s'orientent eux aussi vers des démarches comparables.

Les outils proposés

La démarche précédente est à l'origine de la mise au point et du développement d'outils de suivis des populations dont le but est de suivre des évolutions de populations et non pas leur niveau réel, outils basés sur la détermination de différents paramètres comme :

- des niveaux d'abondance des populations par indice (IK, indice kilométrique pour le chevreuil), permettant de connaître l'effet des plans de chasse passés sur les niveaux d'abondance ;



C. Bouilly, FDC du Cher

Chevreuil au repos dans une zone de remise : la caractérisation de ces zones fait l'objet d'investigations en vue de mieux comprendre l'utilisation du milieu par les animaux

- des paramètres de la condition physique des animaux (poids moyen des chevillards par exemple), ou de leur succès reproducteur, permettant de savoir si le niveau des populations du moment est compatible avec la capacité d'accueil du milieu ;
- des paramètres de l'utilisation de la flore (IPF, indice de pression sur la flore, IC, indice de consommation) permettant de connaître l'évolution de l'impact des cervidés sur la flore au sens large (différent du niveau de dégâts). Ils peuvent éventuellement permettre dans certains cas de déceler des altérations du milieu ;
- des paramètres de l'importance des dégâts forestiers, à partir desquels le Cemagref cherche actuellement à proposer des éléments de diagnostic pour l'avenir des peuplements.

Ces outils ont le mérite d'envisager objectivement la gestion des populations de cervidés sur le plan des réalités biologiques et économiques. La démarche prioritaire devient ainsi

l'examen de la situation du moment plutôt que l'atteinte d'un « idéal », dont on a démontré plus haut qu'il était forcément discutable sur un point ou un autre.

Il convient toutefois de préciser que la mise au point des outils précités est considérée comme acquise pour le chevreuil même si leur pertinence passe par des allègements à définir. Pour le cerf cependant, les outils actuellement utilisés méritent d'être recadrés au travers du développement et de la standardisation des protocoles existants. Pour rendre encore plus efficace l'utilisation de ces indicateurs biologiques, il importe aujourd'hui que soient mieux précisés, puis transférés, les éléments permettant de déceler des évolutions significatives dans le couple population/milieu (Est-ce que les chiffres obtenus en gestion reflètent une évolution ou non ? Quels sont les moyens de le savoir ?) afin d'éviter tout abus dans leur emploi.

Gestion des habitats

Force est de reconnaître que la plupart du temps la seule réponse proposée pour tendre vers les objectifs est d'agir sur les niveaux de populations par le plan de chasse. Cette solution est et reste évidemment nécessaire et indiscutable. Cependant, il s'agit également de s'interroger sur le rôle de la gestion forestière mise en œuvre (impact des choix sylvicoles sur la capacité d'accueil des habitats et sensibilité des peuplements forestiers). On ne peut espérer agir aussi rapidement sur la capacité d'accueil d'un milieu forestier que sur une population, sauf à recourir à des méthodes artificielles et fort coûteuses (cultures à gibier, postes d'affouragement...), et en tout cas impossibles à transposer à tous les types de gestion. Cela revient alors à considérer la présence des cervidés comme un « élément de la gestion », au même titre que d'autres (paysage, stations forestières, biodiversité, accueil du public...), ce qui est tout de même plus positif que comme une source de problèmes. Cela ne revient aucunement à les masquer, mais au contraire à les prévoir.

La question se pose alors à plusieurs échelles ici aussi :

- au niveau des peuplements forestiers ou de parcelles homogènes selon ce critère. Il s'agit essentiellement d'adopter des techniques sylvicoles permettant de limiter la sensibilité aux dégâts : modes de régénération, techniques d'entretien et d'éducation des jeunes tiges (celles sensibles), définition de règles de cultures applicables aux différents types de peuplements concernés ;

- au niveau du massif forestier, considéré dans son ensemble. La problématique repose cette fois plus sur les capacités d'accueil rencontrées par les cervidés. De récents travaux ont été menés à ce sujet, et leur

priorité a été de mettre à disposition des gestionnaires un outil d'évaluation de l'intérêt alimentaire des habitats forestiers pour les cervidés. Les typologies de faciès alimentaires (chevreuil ou cerf+chevreuil) ainsi proposées ont pour vocation de s'intégrer aux études de terrain préalables aux aménagements forestiers ou plans simples de gestion. Elles permettent l'élaboration de cartes de l'intérêt alimentaire du moment (les aspects liés aux refuges ne sont pas éludés mais sont pour l'instant moins développés), et donc d'orienter les choix de classement de parcelles (notamment régénération), les échéanciers de passage en coupe, les travaux. À moyen terme, il s'agit avec cet outil de prévoir des périodes critiques pour la capacité d'accueil du massif ou pour la sensibilité aux dégâts, et d'y remédier par des modifications du projet initial ou par un argumentaire à moyen terme d'évolution souhaitable des populations. Évidemment, toutes ces perspectives et recommandations ne sont que relatives, et il n'est nullement fait référence à des niveaux de populations souhaitables. En résumé, le but cette démarche est d'aboutir, pour une (ou des) population(s) de cervidé(s) donnée(s), à un milieu aussi accueillant que possible, d'où une meilleure « performance » de la population, et en même temps le moins sensible possible, d'où des dégâts limités ;

- au niveau de la propriété forestière. La nature de cette propriété n'est pas forcément en adéquation avec celle permettant la gestion des populations. Il est là encore indispensable d'installer autant que possible une concertation entre les sylviculteurs concernés par la (ou les) même(s) population(s) de cervidé(s), tout en acceptant, et c'est bien légitime, que les objectifs de gestion sylvicole y soient variables. Dans ce cas, la (ou les) forêts pour la(les)quelle(s)

la situation d'équilibre n'est pas satisfaisante quand elle l'est pour les autres, nous semble devoir accepter des surcoûts de gestion, notamment en protections. Se trouve ici posé le problème de leur financement, dont la solution doit avant tout être envisagée au niveau politique. On notera néanmoins, et à titre de comparaison, que dans le cas de choix d'essences objectif plus coûteuses du seul point de vue sylvicole, en installation et/ou éducation par exemple, le gestionnaire accepte ces surcoûts car il espère à terme un revenu plus élevé. La problématique cervidés nous semble alors pouvoir être envisagée de manière relativement comparable.

En conclusion, nous pensons que ne pas avoir d'a priori sur un niveau de population idéal semble être le meilleur moyen de parvenir à gérer convenablement les populations de cervidés. Au contraire, il s'agit de suivre les différents équilibres qui sont en jeu afin d'atteindre progressivement un niveau de plan de chasse satisfaisant les différents acteurs.

Pascal NORMANT

ONF, agence régionale de Bretagne
pascal.normant@onf.fr

Philippe BALLON

Cemagref - unité de recherche
Écosystèmes forestiers et paysages
Nogent-sur-Vernisson
philippe.ballon@nogent.cemagref.fr

François KLEIN

ONCFS – Centre national d'études
et de recherches appliquées
Cervidés-sangliers Bar-le-Duc
f.klein@oncfs.gouv.fr